



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session extraordinaire du 9 juillet 2018

Sessione straordinaria di u 9 di lugliu di 2018

Lieu : Bastia

Décision N° 2018-12

Objet : Méthodologie en vue de la présentation de la « Convention de gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du Littoral en Corse »

Oggetu : Metudulugia pè a presentazione di a « Cunvenzione di gestione di u duminiu terranu è marittimu di u Cunservatoriu di u Liturale in Corsica »

L'an deux mille dix-huit, le 9 juillet, la Chambre des Territoires convoquée le 22 juin 2018 s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires

Etaient présents : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Jean-Baptiste ARENA, Pascal CARLOTTI, François-Xavier CECCOLI, Louis CESARI, Jean-Jacques CICCOLINI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Henri FRANCESCHI, Josepha GIACOMETTI, Francis GIUDICI, Saveriu LUCIANI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Luc MILLO, Jean-Baptiste MORETTI, Jean-Toussaint MORGANTI, Lionel MORTINI, Marie-Thérèse OLIVESI, Claudy OLMETA, Rosa PROSPERI, Pierre SAVELLI, Jean-Guy TALAMONI

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Mme Lauda GUIDICELLI à M. Saveriu LUCIANI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Gilles SIMEONI
Mme Juliette PONZEVERA à M. Pascal CARLOTTI
M. Louis POZZO DI BORGO à M. Pierre SAVELLI
M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI

Etaient absents et représentés :

Paul-Joseph CAITUCOLI par M. Jean-Jacques CICCOLINI
Jérôme NEGRONI par Jean-Baptiste MORETTI

Etaient absents et excusés :

M. Don-Marc ALBERTINI
M. Jean BIANCUCCI
Mme Vanina BORROMEI
Mme Bianca FAZI



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

M. Pierre MARCELLESI
M. Laurent MARCHANGELI
M. François-Marie MARCHETTI
M. Georges MELA
Mme Anne-Marie NATALI
M. Marc-Antoine NICOLAI
M. Jean PAJANACCI
M. Antoine POLI
M. François SARGENTINI
M. Stéphane SBRAGGIA
M. François TATTI

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.

VU Le rapport de M. le Président n° 2018-13

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

DECIDE : La création de la commission « protection du littoral et du milieu marin » composée comme suit :

- Jean BIANCUCCI
- Pascal CARLOTTI
- Anne-Marie NATALI
- Henri FRANCESCHI
- Marie-Thérèse OLIVESI
- Claudy OLMETA
- Jean PAJANACCI
- Juliette PONZEVERA

Lors de la première réunion de cette commission, un président chargé d'animer les débats et un rapporteur chargé du compte rendu, seront désignés par les membres.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni